Burundi : La stabilité dépend du succès de la réintégration des rapatriés

Refugees International, 1 Octobre 2008Le Burundi doit faire face Ã dâ€™importants dÃ©fis pour rÃ©intÃ©grer les rÃ©fugiÃ©s
passÃ© des dÃ©cennies en exil. Pour assurer une stabilitÃ© durable, le gouvernement du Burundi devrait aborder de faÃ§on
plus volontariste les questions relatives Ã la terre et Ã la propriÃ©tÃ© entre les rapatriÃ©s et les rÃ©sidents; de mÃªme, les pa
donateurs devraient renforcer les structures gouvernementales locales et les aider Ã relancer les services et les activitÃ©s
de subsistance pour les rapatriÃ©s.Un processus de retour complexe Plus de 420,000 burundais qui ont fui des conflits
successifs pour trouver refuge en Tanzanie, ont commencÃ© Ã retourner dans leur pays depuis janvier 2002. Nombreux
parmi ceux qui sont revenus dans les mois rÃ©cents, ont dÃ» quitter la Tanzanie sous la pression du gouvernement
tanzanien, malgrÃ© les signes Ã©vidents que le gouvernement burundais nâ€™Ã©tait pas prÃªt Ã rÃ©intÃ©grer rapidement les
rapatriÃ©s. Les personnes rapatriÃ©es rÃ©cemment, sont parmi les plus vulnÃ©rables et sont moins en mesure de se prendre
en charge que les rÃ©fugiÃ©s qui sont retournÃ©s au Burundi prÃ©cÃ©demment. Une preuve du manque de confiance croissa
dans le processus de retour est que des centaines de rÃ©fugiÃ©s qui ont Ã©tÃ© enregistrÃ©s par lâ€™agence des Nations Un
pour les RÃ©fugiÃ©s (HCR) dans le cadre dâ€™un rapatriement ont Â« disparu Â» entre janvier et juin 2008.
Il y a quatre catÃ©gories de rapatriÃ©s qui reÃ§oivent et nÃ©cessitent diffÃ©rents degrÃ©s dâ€™assistance. En premier, ceux
fui en Tanzanie en 1972 quand la guerre civile a Ã©clatÃ© au Burundi. Ils reÃ§oivent une petite indemnitÃ© de 45 dollars en
liquide quand ils retournent au Burundi, et ont lâ€™autorisation de transporter 100 kg de bagage par personnes. Sur les
72,700 burundais qui sont dÃ©jÃ retournÃ©s en 2008, 15,000 font partie de cette premiÃ¨re catÃ©gorie. Au total, on estime Ã
45,000 personnes, le nombre de rÃ©fugiÃ©s partis en 1972 et qui devraient retourner dans leur pays dâ€™ici lâ€™annÃ©e pro
La seconde catÃ©gorie de rÃ©fugiÃ©s est celle des personnes qui ont fui en 1993. Ils sont considÃ©rÃ©s comme Ã©tant moins
auto-suffisants, et reÃ§oivent donc une ration alimentaire pour 6 mois, dâ€™autres fournitures, et les 45 dollars de
dâ€™indemnitÃ©. Une troisiÃ¨me catÃ©gorie comporte les rapatriÃ©s volontaires qui ont dÃ©cidÃ© de retourner chez eux par
dâ€™Ãªtre expulsÃ©s par la force ou dans lâ€™espoir de retrouver leur terre et leurs biens dans un Burundi rÃ©cemment pacif
Durant leur voyage de retour, de nombreuses personnes ont Ã©tÃ© victimes de harcÃ¨lement et dâ€™extorsion par les
patrouilles frontaliÃ¨res, y compris le viol des femmes et des filles. Enfin, les personnes qui nâ€™Ã©taient pas lÃ©galement
rÃ©fugiÃ©es et qui sont expulsÃ©es de Tanzanie par la force. Initialement invitÃ©es par le gouvernement tanzanien Ã
sâ€™annoncer, avec lâ€™espoir dâ€™Ãªtre intÃ©grÃ©es localement, ces personnes Ã©taient par la suite expulsÃ©es du pays
ou sans avoir le temps de rÃ©cupÃ©rer leurs affaires ou leurs documents. Les plus vulnÃ©rables parmi ces deux catÃ©gories
de personnes reÃ§oivent de lâ€™aide Ã leur retour, de faÃ§on trÃ¨s alÃ©atoire. ProblÃ¨mes de rÃ©intÃ©gration Sous la pressi
gouvernement tanzanien, les autoritÃ©s burundaises ont visitÃ© des camps en Tanzanie et promis aux les rÃ©fugiÃ©s quâ€™il
recevront des terres et de lâ€™aide sâ€™ils retournent. Cependant le niveau dâ€™effort actuel du gouvernement et des autres
acteurs nâ€™est pas suffisant. Les difficultÃ©s commencent durant le processus de retour. Les sites de transit sont bondÃ©s,
notamment le site de Mabanda, que Refugees International a visitÃ© rÃ©cemment. Ce site est censÃ© recevoir un millier de
personnes pour 2 ou 3 jours, mais au lieu de cela, des familles sont bloquÃ©es lÃ pour plus de 2 mois. 600 personnes
vivent dans le centre de faÃ§on permanente, tandis que des convois de centaines de personnes transitent par le centre
chaque semaine. Les personnes restent bloquÃ©es dans les centres de transit parce quâ€™elles sont incapables dâ€™accÃ©d
leurs terres et maisons. Dans de nombreuses rÃ©gions du Burundi, spÃ©cialement dans les provinces du sud, de Bururi et
de Makamba, un des gouvernements prÃ©cÃ©dents a encouragÃ© les gens provenant dâ€™autres rÃ©gions Ã occuper les te
restÃ©es inoccupÃ©es. Ainsi, alors que ceux qui ont fui en 1993 ont eu plus de succÃ¨s Ã rÃ©cupÃ©rer dans leurs terres et leu
maisons, les autres, spÃ©cialement ceux qui sont partis en 1972, ont retrouvÃ© leurs terres occupÃ©es. Les rapatriÃ©s qui ont
identifiÃ© leurs biens et qui ne peuvent pas les rÃ©cupÃ©rer, campent Ã ciel ouvert ou occupent des bÃ¢timents publics
(Ã©coles, bureaux municipaux), en attendant quâ€™une solution soit trouvÃ©e. Lâ€™encombrement des sites et lâ€™installati
anarchique des familles laissent de nombreuses personnes vulnÃ©rables aux Ã©pidÃ©mies et aux incidents de sÃ©curitÃ©.
Renforcer la Commission des terres et autres biens et prendre des dÃ©cisions politiques Le gouvernement aborde le
problÃ¨me foncier, par le biais dâ€™une commission mandatÃ©e pour aider les rapatriÃ©s Ã rÃ©cupÃ©rer leurs terres ou Ã se
ailleurs. Trouver des solutions reste un dÃ©fi Ã cause du manque de terre, et aussi du fait que pour la majoritÃ© des
burundais, la terre est la premiÃ¨re ressource Ã©conomique, mais elle constitue Ã©galement une forme de richesse
culturelle parce que la parcelle familiale est vue comme le symbole de lâ€™identitÃ© familiale et ethnique.La commission est
dÃ©bordÃ©e par le nombre de conflits territoriaux. A Macamba, par exemple, la commission territoriale de la province reÃ§oit
entre 20 et 50 cas par semaine, mais seulement 5 Ã 10 cas sont rÃ©solus. De plus, la commission nâ€™a pas la dÃ©cision
finale, parce que les solutions quâ€™elle propose peuvent Ãªtre attaquÃ©es en justice. Ceci rÃ©sulte en un encombrement du
systÃ¨me judiciaire, dans la mesure oÃ¹ 70% des cas traitÃ©s sont relatifs Ã des conflits fonciers. Une lÃ©gislation spÃ©cifique
est nÃ©cessaire pour rÃ©soudre au moins les conflits fonciers qui rÃ©sultent de la dÃ©cision du gouvernement de redistribuer
les terres de ceux qui avaient fui les violences en 1972. Le gouvernement a dÃ©cidÃ© de construire de nouveaux villages
pour les rapatriÃ©s les plus vulnÃ©rables qui sont incapables de rÃ©cupÃ©rer leurs propriÃ©tÃ©s et pour un petit nombre de
familles vulnÃ©rables qui sont encore dÃ©placÃ©es internes. Refugees International a visitÃ© le â€œvillage de paixâ€• de Muri
la province de Ruyigi, oÃ¹ 98 maisons ont Ã©tÃ© construites pour accueillir des mÃ©nages dirigÃ©es par des femmes. Pour
Ã©viter les erreurs du passÃ©, le villages a Ã©tÃ© construit prÃ¨s des services publiques comme les Ã©coles, les centres de
santÃ©, les sources dâ€™eau potable, et chaque famille reÃ§oit une terre arable. Selon les autoritÃ©s locales, ce village va Ãªt
administrativement structurÃ© comme dâ€™autres villages dans le pays, mais crÃ©er des villages uniquement pour les
personnes vulnÃ©rables posent la question de leur viabilitÃ© Ã©conomique. Moyens de subsistance et Ã©ducation Les
programmes financÃ©s par le gouvernement et les donateurs doivent crÃ©er des opportunitÃ©s dans le domaine agricole
mais tout aussi dans dâ€™autres secteurs dâ€™activitÃ©s. Cependant, lâ€™effort de rÃ©intÃ©gration actuel est concentrÃ© s
fournir des terres et de crÃ©er des activitÃ©s de subsistance basÃ©es sur lâ€™agriculture pour les rapatriÃ©s, et ce avec une
considÃ©ration limitÃ©e pour dâ€™autres options. De nombreux rapatriÃ©s, spÃ©cialement ceux qui sont nÃ©s dans les camp

Tanzanie, cherchent la possibilitÃ© dâ€™utiliser dâ€™autres capacitÃ©s par le biais de microcrÃ©dits ou dâ€™autres program subsistance, mais ces programmes ne sont pas encore mis au point. Les programmes de relance des activitÃ©s de subsistance doivent reflÃ©ter le fait que lâ€™agriculture nâ€™est par toujours lâ€™activitÃ© prÃ©fÃ©rÃ©e par les rapatriÃ©s. censÃ©e Ãªtre gratuite au primaire et pour les deux premiÃ¨res annÃ©es de lâ€™Ã©cole secondaire. Mais les Ã©coles sont bo et les enfants rapatriÃ©s qui ne paient pas les frais de scolaritÃ©, ne sont pas admis. Des enseignants dâ€™Ã©coles primaires sont pas formÃ©s pour les Ã©coles qui sont en train dâ€™Ãªtre construites et les donateurs ne financent pas lâ€™Ã©cole seco Le taux de scolarisation des filles rapatriÃ©s est plus bas que celui des autres filles dans la population. Il est inquiÃ©tant de constater que des enfants et des jeunes parmi les rapatriÃ©s abandonnent lâ€™Ã©cole pour rejoindre le groupe militaire rebelle du Front National de LibÃ©ration (FNL) dans le but de bÃ©nÃ©ficier des dividendes de la dÃ©mobilisation. DÃ©velopper des opportunitÃ©s Ã©conomiques pour les jeunes doit Ãªtre une prioritÃ©. Le Burundi fait face Ã des difficultÃ©s de rÃ©intÃ©gratio sont typiques des situations de retour Ã grande Ã©chelle. Puisquâ€™ils vivaient depuis des annÃ©es dans des camps de rÃ©fugiÃ©s, de nombreux rapatriÃ©s sont devenus dÃ©pendants de lâ€™aide extÃ©rieure, et se retrouvent Ã prÃ©sent dans situation oÃ¹ ils doivent se prendre en charge eux-mÃªmes. De plus, des tensions naissent entre les rapatriÃ©s, les personnes dÃ©placÃ©es internes, et les rÃ©sidents, parce-que ces deux derniers groupes, qui sont aussi vulnÃ©rables ne reÃ§oivent pas dâ€™aide. Pour prÃ©venir une augmentation de la tension, il est crucial que le processus de retour profitent Ã l communautÃ© toute entiÃ¨re aussi bien quâ€™Ã ses membres les plus vulnÃ©rables. Recommandations · Le gouvernement d Burundi devrait augmenter la capacitÃ© de la Commission des terres et autres biens, incorporer les mÃ©canismes de rÃ©solution des conflits dÃ©veloppÃ©s localement, et lÃ©gifÃ©rer sur les cas des terres distribuÃ©es par lâ€™Etat aprÃ¨s 197 gouvernement du Burundi devrait investir dans le dÃ©veloppement des services de base, la crÃ©ation dâ€™activitÃ©s de subsistance, et des programmes de dÃ©veloppement Ã©conomique Ã long terme dans les zones oÃ¹ les rapatriÃ©s sont nombreux. · Les pays donateurs devraient fournir une assistance technique plus importante aux les structures dÃ©centralisÃ©es de lâ€™Etat et maintenir les niveaux de financement pour les activitÃ©s de relÃ¨vement. · Lâ€™UNHCR dev travailler Ã©troitement avec le gouvernement du Burundi pour faciliter la cohÃ©sion sociale et la crÃ©ation de structures communautaires au sein des programmes â€œvillages de la paixâ€•. Les dÃ©fenseurs Mpako Foaleng et Andrea Lari ont Ã©va la situation des rapatriÃ©s au Burundi au mois dâ€™aoÃ»t.TÃ©lÃ©chargez ce document en .pdf.